



Finances – Intercommunalité
- Management Public

CATALOGUE DES MISSIONS D'EXPERTISE PROPOSEES (exemples)

PROPOS LIMINAIRES

Dans ce catalogue sont précisées des missions d'expertise « type », déjà réalisées ou dont la méthodologie de mise en œuvre est très formalisée.

Lorsque vous sollicitez Finances et Ressources Territoriales, même pour des missions correspondant à celles figurant dans ce catalogue ou correspondant à des problématiques proches, Finances et Ressources Territoriales élabore une proposition de méthode et de contenu strictement adaptés aux enjeux auxquels vous êtes confrontés. En d'autres termes, ce catalogue doit vous permettre de vous faire une idée de la démarche et de la méthodologie sous-tendant nos interventions en sachant que toutes nos missions d'expertise sont strictement et spécifiquement adaptées au contexte de votre collectivité.

Par ailleurs, l'expertise et l'expérience de nos consultants fait que nous sommes en capacité d'étudier toutes les demandes qui rentrent dans le champ du management public local (finances, ressources humaines, commande publique, affaires juridiques, gestion des services publics locaux...).

Dès lors, n'hésitez pas à nous consulter. Le modèle économique et les valeurs de Finances et Ressources Territoriales font que si nous sommes en capacité de vous apporter une valeur ajoutée avérée, nous formaliserons à votre attention une proposition méthodologique et de contenus détaillés. Dans le cas contraire, nous déclinerons votre sollicitation en expliquant les raisons pour lesquelles nous considérons que nous ne sommes pas le mieux à même de répondre à vos problématiques. Si nous le pouvons, nous vous indiquerons gracieusement des pistes et des contacts qui vous permettront de solutionner vos difficultés.

SOMMAIRE

-I- PRESENTATION DE QUELQUES EXEMPLES DE MISSIONS D'EXPERTISE

- 1. Finances Territoriales : un concept original et unique**
- 2. Notre conception de la formation**
- 3. Une démarche méthodologique pour élaborer les actions de formation**
- 4. La méthode mise en œuvre**
- 5. Notre proposition**

-II- BUDGET ET COMPTABILITE

- Mise en place d'un guide des procédures budgétaires et comptables**
- Impact et financement d'un investissement spécifique -**
- Rédaction du rapport annuel d'activité et élaboration de communications financières**

-III- FINANCES ET STRATEGIE FINANCIERE

- Stratégie financière de moyen terme : rétrospective et prospective financière -**
- Audit de début de mandat ou bilan du mandat -**
- Evaluation de la gestion de la dette et détermination d'une stratégie d'optimisation**
- Optimisation de la trésorerie excédentaire -**

-IV- INTERCOMMUNALITE

- Les enjeux juridiques, financiers, organisationnels et managériaux des transferts de compétences à une structure intercommunale**
- Analyse et perspective d'évolution de la DGF d'un EPCI à fiscalité propre**

-V- GESTION DES SERVICES PUBLICS

- Gestion des certificats blancs

-VI- MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

- Mission d'assistance et d'accompagnement aux recrutements
- Proposition d'optimisation de la contribution à verser au FIPHP

ANNEXES

1. Référence de Finances Territoriales
2. Cv et références du chef de projet proposé

PRESENTATION DE QUELQUES EXEMPLES DE MISSIONS D'EXPERTISE

1. Finances Territoriales : un concept original et unique

Finances Territoriales est une société fonctionnant avec un important réseau de cadres territoriaux en activité, disponibles, intervenant en cumul d'activité. Ce sont des experts dans leurs domaines de compétences intervenant en formation et/ou en conseil pour de grandes sociétés françaises.

Cette ressource humaine de qualité qui connaît votre territoire et ses problématiques parce qu'elle y vit et y exerce ses missions de Service Public peut répondre à vos préoccupations et vous aider à gérer les problématiques auxquelles vous êtes confrontées, soit par l'intermédiaire de formations, d'expertises, de missions de conseils ou d'accompagnement dans tous les champs d'activité des collectivités (finances, marchés publics, gestion des services publics, ressources humaines, affaires juridiques, management public...).

Créée par des fonctionnaires territoriaux, Finances Territoriales agit en respectant des valeurs fondamentales partagées par tous les membres du réseau : Expertise et disponibilité, Sens du Service public, Pédagogie, Aide à la décision.

Outre des valeurs partagées, une proximité et une disponibilité avérées, Finances Territoriales vous permet de bénéficier de prestations à des coûts minorés, sans TVA compte tenu du régime fiscal de la société et de son mode de fonctionnement en réseau.

2. Notre conception du conseil et de la formation

L'animation de toute formation ou de toute mission d'expertise met en jeu la transmission de savoirs, de compétences et d'outils.

Dans ses missions de conseil et d'expertise, Finances Territoriales veille à ce que ce transfert de connaissances et de technologies s'opère de façon optimale.

Ce parti pris implique des allers/retours nombreux, tout au long de la mission entre théorie et pratique, situation idéale et organisation de la collectivité.

Lorsqu'elle mène des missions d'expertise et de conseil, Finances Territoriales met en œuvre des méthodes et outils permettant une participation active des administratifs et des élus de la collectivité en faisant en sorte qu'ils s'approprient la démarche en cours et les outils mis en œuvre.

3. L'organisation de la mission

Chaque fois que Finances Territoriales est sollicitée pour élaborer une proposition d'expertise, un chef de projet est désigné. Ce chef de projet sera votre référent et votre interlocuteur unique afin de garantir efficacité et réactivité.

La mission commence par l'élaboration d'une proposition qui:

- ⇒ analyse les besoins et les attentes de la collectivité,
- ⇒ définit les enjeux et objectifs opérationnels de la mission,
- ⇒ cadre le planning de l'intervention,
- ⇒ énonce les méthodes mises en œuvre,
- ⇒ définit le contenu de la formation sur la base d'un sommaire très détaillé,
- ⇒ présente le ou les intervenant(s) proposé(s) pour cette mission,
- ⇒ détaille les interventions et les publications effectuées par Finances Territoriales et/ou l'intervenant dans le domaine de la formation souhaitée,
- ⇒ précise la proposition notamment financière pour l'action de formation.

Une fois la proposition retenue, le chef de projet définira avec vous de façon plus précise le besoin et réadaptera, autant de fois que nécessaire les enjeux, objectifs et contenu de la mission afin de s'assurer de leur parfaite cohérence avec vos attentes.

De la même manière, il définira avec vous un calendrier de réalisation de l'action.

4. La méthode mise en œuvre

S'agissant plus spécifiquement de la méthode mise en œuvre dans toutes les actions conçues par Finances Territoriales, la démarche proposée est une démarche visant à s'adapter précisément à la demande de la collectivité.

La particularité de Finances Territoriales fait que l'accent sera mis tout au long de cette mission sur :

- ⇒ l'aide à la décision des élus,
- ⇒ l'accompagnement des cadres territoriaux en fonction qu'ils soient communautaires ou communaux,
- ⇒ le transfert des connaissances des consultants vers les cadres territoriaux de la collectivité,
- ⇒ la construction d'outils spécifiquement adaptés aux collectivités concernées avec une remise gratuite de ces outils en fin de mission
- ⇒ un accompagnement à l'issue de la mission par mail ou téléphone pour une durée de 1 an à compter du début de la mission

5. Notre proposition:

- La durée des missions d'expertise

La durée des missions d'expertise est strictement adaptée à vos besoins et à vos attentes. Pour s'adapter précisément aux contraintes professionnelles des élus de la collectivité, les consultants sont disponibles tous les jours de la semaine, y compris les samedis et les dimanches.

- L'accompagnement au-delà de la mission

A l'issue de la mission et jusqu'à 12 mois après la fin de la prestation, le consultant reste à la disposition des décideurs de la collectivité qui peuvent le contacter personnellement par courrier électronique pour compléter leurs informations sur un point précis, répondre à de nouvelles interrogations ou adresser de nouvelles références sur un point particulier.

- Les plus de notre proposition

- ⇒ La mise à disposition d'un chef de projet unique qui vous garantit une totale réactivité et une bonne coordination des interventions qui peuvent concerner plusieurs champs de compétences et requérir plusieurs intervenants,
- ⇒ L'accès à un réseau d'expert identifié dans chaque proposition mais aussi l'accès à un vivier beaucoup plus vaste,
- ⇒ L'assurance d'avoir un consultant expert adapté à votre problématique spécifique quel qu'elle soit,
- ⇒ Un contrôle de la qualité de l'intervenant, de la méthodologie mise en œuvre, des supports transmis et de la formation proposée,
- ⇒ Un tarif incluant tous les coûts et souvent optimisé,



-II- BUDGET ET COMPTABILITE

- Mise en place d'un guide des procédures budgétaires et comptables -

□ Enjeux :

Une meilleure performance dans la gestion publique passe notamment par une meilleure qualité comptable. Dans le même temps, les collectivités publiques déconcentrent un certain nombre d'activités comptables et en confient la réalisation aux services opérationnels. Dans ce cadre, il est essentiel de décrire très précisément les procédures qui doivent être suivies au sein d'un guide des procédures.

□ Contenu synthétique de la mission:

-I- Etat des lieux :

- ⇒ l'analyse de l'organisation budgétaire de la collectivité :
 - le découpage et la structure budgétaire,
 - les procédures de prévision budgétaire,
- ⇒ l'analyse de l'exécution budgétaire et comptable et les procédures suivies :
 - l'engagement,
 - la liquidation,
 - le mandatement,
 - les retours d'informations du comptable,

-II- Préconisations et rédaction d'un guide des procédures budgétaires et comptables :

- ⇒ la formulation de préconisations validées par la collectivité pour optimiser et sécuriser le circuit d'exécution comptable mais aussi prendre en considération les impératifs de la qualité comptable,
- ⇒ la rédaction d'un guide des procédures budgétaires et comptables que la collectivité pourra distribuer aux agents de la collectivité.

-III- Formation des référents comptables à l'application des procédures :

□ Points forts de la Mission:

- ⇒ une journée sur site pour l'analyse des pratiques en matière de prévision budgétaire et d'exécution comptable,
- ⇒ la remise du guide des procédures aux agents et l'organisation d'une journée de formation des référents comptables,
- ⇒ la durée de la mission limitée à moins de 5 jours,
- ⇒ un prix de journée réduit compte tenu du modèle économique de la société,
- ⇒ la disponibilité de l'expert jusqu'à 1 an après la fin de la mission.

- Impact et financement d'un investissement spécifique -

□ Enjeux :

Les collectivités territoriales sont chargées de réaliser d'importants investissements pour équiper leur territoire, le développer et offrir des équipements de qualité à leur population. Dans le même temps, leurs finances sont de plus en plus contraintes. Il convient donc, préalablement au lancement de nouveaux investissements d'anticiper leurs impacts sur les finances à moyens / long terme.

□ Contenu synthétique de la mission:

-I- Réalisation de l'investissement :

- ⇒ le chiffrage complet de l'investissement :
 - les frais de maîtrise d'œuvre,
 - les acquisitions,
 - les coûts de construction et les investissements d'accompagnement,
 - la communication d'accompagnement et de proximité,
- ⇒ les subventions susceptibles d'être obtenues des différents financeurs (y compris l'Europe),
- ⇒ les coûts de fonctionnement induits.

-II- Analyse du mode de réalisation de l'investissement et des conséquences fiscales :

- ⇒ en régie (régie directe, par marché, par convention de mandat),
- ⇒ en Délégation de Service Public (DSP),
- ⇒ En Partenariat Public Privé (PPP) (contrats de partenariat, BEA autres dispositifs juridiques),
- ⇒ les conséquences fiscales au regard de la TVA et du FCTVA.

-III- Mode de financement :

- ⇒ les excédents disponibles,
- ⇒ les fonds propres et l'autofinancement,
- ⇒ les emprunts et l'impact des annuités.

-IV- Impacts sur les budgets à venir :

- ⇒ le profil financier de la collectivité après mise en service de l'équipement,
- ⇒ l'évaluation des retours sur investissements.

□ Points forts de la Mission:

- ⇒ une journée sur site pour l'analyse des pratiques en matière de prévision budgétaire et d'exécution comptable,
- ⇒ la remise du guide des procédures aux agents et l'organisation d'une journée de formation des référents comptables,
- ⇒ la durée de la mission limitée à moins de 5 jours,
- ⇒ un prix de journée réduit compte tenu du modèle économique de la société,
- ⇒ la disponibilité de l'expert jusqu'à 1 an après la fin de la mission.

- Rédaction du rapport annuel d'activité et élaboration de communications financières (DOB, Budget Primitif, Compte Administratif, Communication fiscale..) -

□ Enjeux :

Les collectivités territoriales sont de plus en plus confrontées à des problématiques financières importantes. Elles sont par ailleurs soumises à de grandes incertitudes dans ce domaine. Dans ce cadre, il apparaît essentiel de faire connaître à l'assemblée délibérante mais aussi à la population ces contraintes et ces opportunités financières.

□ Contenu synthétique de la mission:

Cette prestation peut concerner l'ensemble des documents budgétaires :

- ⇒ Rapport relatif aux orientations budgétaires,
- ⇒ Budget Primitif,
- ⇒ Compte Administratif.

Ces rapports annuels sont destinés, au choix de la collectivité, soit aux élus de l'assemblée délibérante pour les sensibiliser aux problématiques financières ou à l'ensemble de la population.

Sur la base des documents budgétaires officiels et d'un questionnaire complémentaire adressé à la collectivité, une plaquette ou un rapport de présentation complet pouvant aller jusqu'à une cinquantaine de pages vous est remis avec explications, mises en perspective historiques et comparaisons dans l'espace avec d'autres collectivités identiques.

Sur demande de la collectivité, ces communications financières peuvent faire l'objet d'une présentation orale devant l'assemblée délibérante ou dans le cadre d'une réunion publique spécifique.

□ Points forts de la Mission:

- ⇒ une journée sur site pour l'analyse des pratiques en matière de prévision budgétaire et d'exécution comptable,
- ⇒ la remise du guide des procédures aux agents et l'organisation d'une journée de formation des référents comptables,
- ⇒ la durée de la mission limitée à moins de 5 jours,
- ⇒ un prix de journée réduit compte tenu du modèle économique de la société,
- ⇒ la disponibilité de l'expert jusqu'à 1 an après la fin de la mission.

-III- FINANCES ET STRATEGIE FINANCIERE

- Stratégie financière de moyen terme : rétrospective et prospective financière -

□ Enjeux :

Dans un environnement financier incertain, les collectivités publiques doivent plus que jamais anticiper l'évolution de leur trajectoire financière. Cette mission d'expertise et d'aide à la décision leur permet de disposer des outils mathématiques pour élaborer leur stratégie financière de moyen / long terme et prendre des décisions éclairées.

□ Contenu synthétique de la mission:

-I- Analyse budgétaire :

- ⇒ l'analyse des résultats comptables,
- ⇒ l'évolution des principales dépenses et recettes réelles par nature.

-II- Analyse financière rétrospective :

- ⇒ l'évolution des capacités d'épargne et du mode de financement des investissements (même niveau de détail),
- ⇒ l'évolution des marges de manœuvre de la collectivité (fiscalité, recours à l'emprunt, élasticité des dépenses et recettes de fonctionnement),
- ⇒ l'évolution de la trésorerie,
- ⇒ l'évolution du bilan.

-III- Analyse financière prospective :

- ⇒ la création d'un modèle de simulation adapté aux enjeux de la collectivité,
- ⇒ la réalisation d'une prospective financière au fil de l'eau ,
- ⇒ l'injection du programme d'investissement de la collectivité ou l'évaluation du volume d'investissement annuel compatible avec le maintien des équilibres financiers,
- ⇒ la réalisation d'arbitrages permettant le maintien des équilibres financiers et détermination d'une prospective financière de référence,
- ⇒ l'évaluation de la sensibilité de la prospective financière de référence.

□ Points forts de la Mission:

- ⇒ une journée sur site pour l'analyse des pratiques en matière de prévision budgétaire et d'exécution comptable,
- ⇒ la remise du guide des procédures aux agents et l'organisation d'une journée de formation des référents comptables,
- ⇒ la durée de la mission limitée à moins de 5 jours,
- ⇒ un prix de journée réduit compte tenu du modèle économique de la société,
- ⇒ la disponibilité de l'expert jusqu'à 1 an après la fin de la mission.

- Audit de début de mandat ou bilan du mandat -

□ Enjeux :

Dans un environnement financier incertain, les collectivités publiques doivent plus que jamais anticiper l'évolution de leur trajectoire financière. Cette mission d'expertise et d'aide à la décision leur permet de disposer des outils mathématiques pour analyser leur situation financière au début ou à la fin d'un mandat afin de déterminer leurs marges de manœuvre et d'anticiper l'évolution de leurs comptes.

□ Contenu synthétique de la mission:

-I- Etat des lieux au début du mandat précédent :

- ⇒ les résultats comptables,
- ⇒ la structure budgétaire,
- ⇒ la structure financière,

-II- Réalisations du mandat précédent :

- ⇒ l'évolution du résultat comptable,
- ⇒ l'évolution des principales dépenses et recettes par nature,
- ⇒ l'évolution des principales dépenses et recettes par activité ou par politiques publiques,
- ⇒ l'évolution des capacités d'épargne et du mode de financement des investissements,

-III- Détermination de la capacité financière de la collectivité pour le prochain mandat :

- ⇒ la création d'un modèle de simulation adapté aux enjeux de la collectivité,
- ⇒ la réalisation d'une prospective financière au fil de l'eau avec validation des élus de la collectivité,
- ⇒ l'injection du programme d'investissement de la collectivité ou l'évaluation du volume d'investissement annuel compatible avec le maintien des équilibres financiers,
- ⇒ la réalisation d'arbitrages permettant le maintien des équilibres financiers et la détermination d'une prospective financière de référence,
- ⇒ l'évaluation de la sensibilité de la prospective financière de référence,

□ Points forts de la Mission:

- ⇒ une journée sur site pour l'analyse des pratiques en matière de prévision budgétaire et d'exécution comptable,
- ⇒ la remise du guide des procédures aux agents et l'organisation d'une journée de formation des référents comptables,
- ⇒ la durée de la mission limitée à moins de 5 jours,
- ⇒ un prix de journée réduit compte tenu du modèle économique de la société,
- ⇒ la disponibilité de l'expert jusqu'à 1 an après la fin de la mission.

- Evaluation de la gestion de la dette et détermination d'une stratégie d'optimisation -

□ Enjeux :

Les collectivités territoriales sont confrontées de plus en plus à une raréfaction des ressources et à une augmentation des demandes sociales. Pour faire face à cette situation, elles doivent gérer au plus prêt leurs finances et prêter une attention toute particulière à la gestion de la dette. Il s'agit en particulier d'analyser l'exposition de la collectivité aux risques de taux afin de les minorer. Cette mission d'expertise se révèle d'autant plus stratégique avec le développement **des produits structurés qui pour certains constituent de véritables bombes à retardement.**

□ Contenu synthétique de la mission:

-I- Analyse des caractéristiques de la dette :

- ⇒ l'évolution de l'encours de la dette,
- ⇒ l'évolution des annuités de la dette (évolution passé au 31 décembre, évolution de l'encours moyen quotidien, plan d'extinction de la dette pour le futur) ,
- ⇒ l'évolution des caractéristiques de cet encours (durée résiduelle, répartition par établissement....).

-II- Analyse de l'exposition de la collectivité aux risques de taux :

- ⇒ la répartition de l'encours de la dette par type de taux (taux fixes classiques, taux fixes avec plusieurs phases, taux indexés, taux indexés avec plafond, taux sur index étranger, emprunts en devise avec risques de change...),
- ⇒ l'analyse des éventuelles opérations de couverture,
- ⇒ l'évaluation du taux moyen de la dette (global, pour les taux fixes, pour les taux fixes moyens de chaque durée résiduelle),
- ⇒ l'évaluation de la sensibilité de l'encours de la dette au risque d'augmentation de certains taux.

-III- Analyse des opérations de gestion active de la dette réalisées et planification des opérations à lancer :

- ⇒ les réaménagements de la dette qui se sont déroulés,
- ⇒ les réaménagements de la dette qui auraient pu intervenir,
- ⇒ l'analyse des éventuelles opérations de couverture ou les crédits structurés souscrits,
- ⇒ l'identification des pistes d'optimisation et les propositions de stratégie de mise en œuvre.

□ Points forts de la Mission:

- ⇒ une journée sur site pour l'analyse des pratiques en matière de prévision budgétaire et d'exécution comptable,
- ⇒ la remise du guide des procédures aux agents et l'organisation d'une journée de formation des référents comptables,
- ⇒ la durée de la mission limitée à moins de 5 jours,
- ⇒ un prix de journée réduit compte tenu du modèle économique de la société,
- ⇒ la disponibilité de l'expert jusqu'à 1 an après la fin de la mission.

- Optimisation de la trésorerie -

□ Enjeux :

Les collectivités territoriales sont confrontées de plus en plus à une raréfaction des ressources et à une augmentation des demandes sociales. Elles rencontrent également des difficultés pour emprunter. Pour faire face à cette situation, elles doivent gérer au plus juste leurs finances et prêter une attention toute particulière à la gestion de la trésorerie. L'objectif de cette mission d'expertise est d'identifier les possibilités d'optimiser la trésorerie pour faire face au risque de liquidité et pour optimiser le rendement de la trésorerie disponible.

□ Contenu synthétique de la mission:

-I- Analyse de la situation :

- ⇒ l'analyse du niveau de la trésorerie et son évolution dans le temps,
- ⇒ l'identification de l'origine des excédents de trésorerie,
- ⇒ l'analyse des besoins de trésorerie sur le moyen terme,
- ⇒ l'analyse de l'état de la dette :
 - taux fixes élevés avec pénalités forfaitaires ou actuarielles
 - taux variables et niveau des marges

-II- Propositions d'optimisation de la trésorerie en fonction de l'état des lieux :

- ⇒ les remboursements par anticipation,
- ⇒ les avancées d'échéances ou les remboursements provisoires,
- ⇒ les placements,
- ⇒ Pour chacune de ces possibilités seront examinés :
 - Les propositions concrètes,
 - Le chiffrage des propositions,
 - Les calendriers de réalisation de ces opérations,
 - La rédaction des délibérations ou arrêtés.

□ Points forts de la Mission:

- ⇒ une journée sur site pour l'analyse des pratiques en matière de prévision budgétaire et d'exécution comptable,
- ⇒ la remise du guide des procédures aux agents et l'organisation d'une journée de formation des référents comptables,
- ⇒ la durée de la mission limitée à moins de 5 jours,
- ⇒ un prix de journée réduit compte tenu du modèle économique de la société,
- ⇒ la disponibilité de l'expert jusqu'à 1 an après la fin de la mission.



-IV- INTERCOMMUNALITE



- Les enjeux juridiques, financiers, organisationnels et managériaux des transferts de compétences à une structure intercommunale -

□ Enjeux :

Après une première phase de constitution des structures intercommunales à fiscalité propre, de nouveaux enjeux apparaissent aujourd'hui. Il s'agit désormais de gérer le transfert de compétences supplémentaires, de réfléchir à des fusions de groupements ou d'évaluer les conséquences d'une modification du mode de financement. Cette mission d'expertise et d'accompagnement proposée tant aux structures intercommunales qu'aux communes membres permet de disposer d'un panorama exhaustif d'une situation à un instant T et de préparer dans de bonnes conditions les évolutions juridiques d'une structure intercommunale.

□ Contenu synthétique de la mission:

-I- Etat des lieux

- ⇒ le recensement des compétences statutaires de la communauté,
- ⇒ l'analyse de la détermination de l'intérêt communautaire,
- ⇒ le recensement des personnels et des compétences restées communales,
- ⇒ l'analyse des compétences susceptibles d'être transférées.

-II- Enjeux à traiter

- ⇒ les enjeux juridiques : analyse des conséquences sur les autres groupements et rédaction des statuts ou des délibérations,
- ⇒ les enjeux patrimoniaux : choix entre mises à disposition et transfert en pleine propriété, rappel des opérations comptables à passer, transfert des biens et des emprunts,
- ⇒ les enjeux financiers : définition d'une méthode d'évaluation des charges transférées, anticipation des impacts sur les budgets communaux, intercommunaux, sur la fiscalité et les dotations de l'Etat,
- ⇒ les enjeux managériaux : définition d'une stratégie d'explication vis-à-vis des personnels.

□ Points forts de la Mission:

- ⇒ une journée sur site pour l'analyse des pratiques en matière de prévision budgétaire et d'exécution comptable,
- ⇒ la remise du guide des procédures aux agents et l'organisation d'une journée de formation des référents comptables,
- ⇒ la durée de la mission limitée à moins de 5 jours,
- ⇒ un prix de journée réduit compte tenu du modèle économique de la société,
- ⇒ la disponibilité de l'expert jusqu'à 1 an après la fin de la mission.

- Analyse et perspective d'évolution de la DGF d'un EPCI à fiscalité propre -

□ Enjeux :

Les mécanismes de distribution de la DGF aux communautés à fiscalité propre sont très complexes. Ils intègrent par ailleurs des mécanismes de garantie rendant difficilement compréhensible l'évolution de la dotation d'une année sur l'autre. L'objectif de cette mission d'expertise et d'accompagnement concerne l'analyse des évolutions passées et l'anticipation des évolutions à venir pour permettre à la collectivité de bâtir des perspectives financières plus précises.

□ Contenu synthétique de la mission:

-I- Analyse rétrospective de l'évolution de la DGF en isolant les différents effets

- ⇒ l'effet population,
- ⇒ l'effet valeur du point,
- ⇒ l'effet coefficient d'intégration fiscale (CIF),
- ⇒ l'effet potentiel fiscal.

-II- Explication de la mise en jeu des différentes garanties

- ⇒ les garanties prévues par la réglementation,
- ⇒ les garanties appliquées à la communauté.

-III- Leviers à la disposition de la communauté et anticipation de la DGF

- ⇒ les différents leviers à la disposition de la communauté de communes pour optimiser sa DGF dans le futur,
- ⇒ l'identification des pistes d'optimisation du CIF,
- ⇒ La réalisation de simulations pour chaque hypothèse de travail,

□ Points forts de la Mission:

- ⇒ une journée sur site pour l'analyse des pratiques en matière de prévision budgétaire et d'exécution comptable,
- ⇒ la remise du guide des procédures aux agents et l'organisation d'une journée de formation des référents comptables,
- ⇒ la durée de la mission limitée à moins de 5 jours,
- ⇒ un prix de journée réduit compte tenu du modèle économique de la société,
- ⇒ la disponibilité de l'expert jusqu'à 1 an après la fin de la mission.

-V- MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

- Mission d'assistance et d'accompagnement aux recrutements -

□ Enjeux :

Pour certains profils de postes spécifiques (Direction Générale des Services, Financiers, Gestionnaires de dette, Responsables budget et comptabilité, Gestionnaires des Marchés Publics, Responsables RH...), les collectivités connaissent d'importantes difficultés pour recruter. Ces difficultés vont encore s'accroître avec les départs à la retraite de toute une génération d'agents publics d'ici 2015. L'objectif de cette mission d'assistance et d'accompagnement est de rendre vos procédures de recrutement encore plus performantes et de vous permettre de recruter la personne correspondant exactement aux besoins et aux enjeux de votre collectivité.

□ Contenu synthétique de la mission:

-I- Participation à la définition du profil de poste :

- ⇒ l'analyse du contexte, des enjeux des besoins de la collectivité,
- ⇒ la rédaction d'un profil de poste,
- ⇒ la rédaction d'un projet d'annonce de recrutement.

-II- Analyse des candidatures reçues :

- ⇒ l'analyse des candidatures reçues,
- ⇒ la rédaction d'un rapport synthétique,
- ⇒ la proposition de 3 à 5 candidats pour l'entretien avec le jury,
- ⇒ la possibilité, sur option, de rechercher des candidats correspondants au profil souhaité.

-III- Participation aux choix finaux :

- ⇒ la participation aux entretiens,
- ⇒ la rédaction du rapport d'analyse synthétique,
- ⇒ la possibilité, sur option, d'organiser des tests, exercices, cas pratiques et mises en situation.

□ Points forts de la Mission:

- ⇒ une journée sur site pour l'analyse des pratiques en matière de prévision budgétaire et d'exécution comptable,
- ⇒ la remise du guide des procédures aux agents et l'organisation d'une journée de formation des référents comptables,
- ⇒ la durée de la mission limitée à moins de 5 jours,
- ⇒ un prix de journée réduit compte tenu du modèle économique de la société,
- ⇒ la disponibilité de l'expert jusqu'à 1 an après la fin de la mission.



- Proposition d'optimisation de la contribution à verser au FIPHP -

□ Enjeux :

Les collectivités publiques doivent désormais respecter le quota de 6% de personnes souffrant d'un handicap dans leurs effectifs. En cas de déficit, une pénalité leur est appliquée. Toutes les collectivités vont donc se trouver en concurrence pour recruter les profils les plus intéressants. Il s'agit donc d'identifier dans la collectivité les agents susceptibles d'être retenus dans le décompte, d'identifier les postes susceptibles de pouvoir être attribués à des personnes souffrant de handicap, de trouver les profils adaptés aux besoins de la collectivité, de les recruter, de les former ainsi que leur environnement professionnel.

□ Contenu synthétique de la mission:

-I- Analyse des besoins de la collectivité :

- ⇒ l'identification du taux de personnes handicapées déclarées ou susceptibles d'être déclarées (correction des omissions),
- ⇒ l'analyse des besoins de recrutement de la collectivité à moyen terme.

-II- Recrutement des personnes :

- ⇒ la définition des profils de poste,
- ⇒ la recherche des personnes répondant aux profils de poste et aux attentes spécifiques de la collectivité.

-III- Accompagnement à la prise de poste :

- ⇒ la formation de la personne et accompagnement à la prise de poste,
- ⇒ la formation de l'environnement professionnel de la personne pour garantir un accueil de qualité et une bonne intégration dans les services de la collectivité,
- ⇒ le montage des différents dossiers de subventions à obtenir du FIPHP.

□ Points forts de la Mission:

- ⇒ une journée sur site pour l'analyse des pratiques en matière de prévision budgétaire et d'exécution comptable,
- ⇒ la remise du guide des procédures aux agents et l'organisation d'une journée de formation des référents comptables,
- ⇒ la durée de la mission limitée à moins de 5 jours,
- ⇒ un prix de journée réduit compte tenu du modèle économique de la société,
- ⇒ la disponibilité de l'expert jusqu'à 1 an après la fin de la mission.

CONCLUSION

Ces missions de conseil et d'expertise ne sont évidemment que des exemples de missions que Finances et ressources Territoriales peut vous proposer et mener à bien grâce aux compétences et à l'expertise de ses consultants.

Au-delà de ces thèmes génériques, des missions de conseil plus pointues et plus spécifiques peuvent également être envisagées.

Finances et Ressources Territoriales possède en effet un réseau d'experts susceptibles de se mobiliser sans délais pour répondre à toutes problématiques spécifiques dans ces domaines de compétences.

De la même manière Finances et Ressources Territoriales peut organiser à votre attention des formations / actions qui peuvent vous permettre de répondre aux enjeux spécifiques auxquels vous êtes confronté tout en bénéficiant d'apports d'outils et de méthodes d'intervention.

Contactez nous

[**Finances.territoriales@gmail.com**](mailto:Finances.territoriales@gmail.com)

[**Finances.territoriales@hotmail.fr**](mailto:Finances.territoriales@hotmail.fr)

Pour mieux nous connaître

[**http://www.finances-territoriales.fr.nf/**](http://www.finances-territoriales.fr.nf/)

[**http://finances-territoriales.over-blog.com**](http://finances-territoriales.over-blog.com)



ANNEXES

Finances – Intercommunalité
- Management Public

REFERENCES

- Détail des références pédagogiques -

-I- Les références directes de Finances Territoriales

☐ Formations ou expertise en directes

- ✓ Communauté de communes Ile d'Oléron
 - Optimisation de la gestion comptable d'un transfert de compétence
- ✓ Communauté de Communes de Cauteret
 - gérer un budget en M4
- ✓ Communauté de Communes de St Savinien
 - participation au groupe de pilotage chargé d'examiner les problématiques de fusion des communautés
- ✓ Territoire-RH
 - Analyse et prospective financière – formation directeur financiers
 - PPP – formation directeurs financiers
- ✓ Agence Française de Développement (AFD) / CEFEB
 - gérer et maîtriser ses dépenses (juin 2009 et 2010)
 - Optimiser l'intercommunalité (juin 2009 et 2010)
 - Piloter sa masse salariale (juin 2009 et 2010)
 - Consolider les comptes et les risques (juin 2009 et 2010)
- ✓ CNFPT - ENACT ANGERS
 - Participation à une table ronde sur l'intercommunalité (mars 2009)
- ✓ Association des maires du Gers
 - Maitriser le budget communal (mars 2009)
- ✓ Oxia finances
 - Montage juridique et financier de l'intercommunalité

☐ Formations en sous traitance

- ✓ Centre de Formation au Management Public (CFMP- Comundi à l'attention de territoriaux et d'élus)
 - Gestion de la dette et de la trésorerie
 - Organiser sa prospective financière (stage inter)
 - Contrôle de gestion (stage inter)
 - Maitriser les risques des collectivités (stage intra caisse d'épargne)
 - DGS : réussir sa prise de fonction
 - Maitriser le risque collectivités locales (Caisse d'épargne Ile de France)
- ✓ ADFIRMO
 - Organisation budgétaire et comptable (stage intra- CG Val d'oise)
 - Comptabilité publique (stage intra DGAC)
 - LOLF et performance budgétaire (stage intra DGAC)
- ✓ Territoire-RH
 - PPP – Communauté Urbaine de Bordeaux

✓ DEMOS

- Piloter la masse salariale (stage intra cg 65)
- Régies d'avances et de recettes (stage inter)
- Régies d'avance et de recettes (stage intra - conseil d'Etat)
- Régies d'avance et de recettes (stage intra - ursaff)
- Régies d'avance et de recettes (stage intra - ESCPI)
- Gestion du budget en mode LOLF (stage intra - Conseil d'Etat)
- Auditer les associations subventionnées (stage inter Paris)
- Les règles de la comptabilité publique et l'exécution des dépenses et recettes (stage intra - CDC Bordeaux)
- Finances et Fiscalité intercommunale (inter)
- Les principes essentiels de la comptabilité publique (inter)
- Négocier l'achat public (inter)
- Responsable ressources humaines (Intra epad avignon)
- Contrôle de l'association (intra CG Nord)
- TVA et inventaire (Intra CG Essonne)
- Suivre son budget dans les organismes publics (inter)
- Assurances et collectivités territoriales (Inter)
- Prévoir et suivre son budget (inter)

✓ FLC Conseil

- Initiation à la M14 – Corbeils sur Essonne

✓ France Action locale

- Le budget communal - Formation élus besançon

☐ **Formations à distance**

✓ DEMOS : création et actualisation de modules e-learning

- Les dépenses des collectivités territoriales (2009)
- Les principes budgétaires et comptables (2009)
- Les régies d'avances et de recettes (2009)
- l'analyse financière des collectivités (2009)
- Connaître la fiscalité et les finances des collectivités (2009)
- La comptabilité des associations (2009)

✓ Parc Naturel régional de la Martinique

- Organisation budgétaire et comptable
- Prospective et stratégie financière

✓ Préparation à l'épreuve orale de finances publiques du concours d'attaché territorial

☐ **Coordination pédagogique**

✓ ADFIRMO :

- Pilotage de gestion appliqué à la RH (stage intra inserm)
- Contrôle de gestion (ministère de l'aménagement et du développement durable)
- *Organisation budgétaire et comptable (stage intra- Météo France)*
- Marchés publics (stage intra- Météo France)
- Evaluation socio-économique (stage intra ministère de l'aménagement et du développement durable)
- Gestion comptable : le CA et les opérations de fin d'exercice (CG 88)
- Gestion de l'actif : immobilisation et amortissement (CG 88)
- Gestion de la dette et de la trésorerie (CG 88)
- Gestion des opérations pluriannuelles : comptabilité d'engagement et AP/CP (CG 88)
- M14 : Ville de paris
- Comptabilité publique (stage intra DGAC)
- LOLF et performance budgétaire (stage intra DGAC)

-II- Les références principales des intervenants réguliers de Finances Territoriales en matière de formation

☐ Formations dispensées aux cadres territoriaux des collectivités locales (CNFPT)

- ✓ Région CENTRE
 - Analyse financière des communes de moins de 3.500 habitants. (3 jours)
- ✓ Région PAYS DE LOIRE
 - Initiation à la gestion budgétaire, comptable et financière (3 jours)
- ✓ Région Midi-Pyrénées
 - Budgets intercommunaux (3 jours)
 - Analyse financière prospective (3 jours)
 - Financement de l'intercommunalité (1 jours)

☐ Formations dispensées aux élus locaux

- ✓ CNFPT Midi-Pyrénées – Mairie de Beaumont de Lomagne - Septembre/octobre 2002 –
 - Communauté de communes : le cas de Beaumont de Lomagne (2x 1/2 jours)
- ✓ Poliade Formation (Chora conseil) pour le compte d'associations départementales de maires
 - Budget local (1 à 2 jours) (2002-2003)
 - Financement de l'intercommunalité (1 à 2 jours) (2002-2003)
 - Bilan de mandat (2006)
- ✓ Association des Maires de l'Ariège
 - Evolution de l'intercommunalité et détermination de l'intérêt communautaire (Mai 2005)
 - Stratégie financière et bilan de mandat (dernier trimestre 2006 – 4 séances)
- ✓ Communauté de Communes des Monts d'Olmes
 - relations financières avec les communes
 - détermination de l'intérêt communautaire
- ✓ ADFIRMO - Toulouse
 - Lire et analyser un budget communal (Novembre 2005)
- ✓ DEMOS - Communauté urbaine de Bordeaux
 - Budget et fiscalité intercommunale (Décembre 2005)
- ✓ Finances Territoriales – Association des maires du Gers
 - Budget communal (février 2009)

.../...

Formation dispensée dans le cadre de formations universitaires

- ✓ IAE – Université d'Orléans. (1999-2002) - DESS de gestion des collectivités locales
 - Gestion de la dette et de la trésorerie. (10 heures par an)
- ✓ Université Toulouse I - DESS Administration et Gestion des collectivités locales (depuis 2004)
 - Gestion budgétaire et comptable (12h)
 - La question intercommunale (20h)
- ✓ Université Toulouse I (8 heures) (année universitaire 2003) - DESS Management public
 - La problématique financière (8h)
- ✓ Université Toulouse I - Conception du module de formation à distance « gestion financière des collectivités pour le master 2 gestion des collectivités

Formation dispensée pour d'autres organismes de formation (cadres du public et du privé)

- ✓ Centre de Formation au Management Public (CFMP- Comundi à l'attention de territoriaux et d'élus)
 - Organiser sa prospective financière (depuis 2004) – 3 jours par an en moyenne
- ✓ ADFIRMO
 - La nomenclature M91 (1.5 journée) (Mai 2004) (à l'attention des agents de l'agence de l'eau Loire-Bretagne)
 - L'inventaire (1.5 journée) (Mai 2006) (pour la communauté urbaine de Lille)
 - Initiation aux finances publiques (1 jour) (pour l'agence de l'eau Loire Bretagne)
 - Le cadre juridique des finances publiques locales (Septembre 2006) (pour la communauté urbaine de Lille)
 - Exécution comptable et optimisation des stratégies (Septembre 2006) (pour la communauté urbaine de Lille)
 - Organisation budgétaire et comptable (depuis 2008) (Conseil général du Val d'Oise 2 jours par mois)
- ✓ Territoire-RH
 - LOLF et collectivités locales (juillet 2006 – Bordeaux)
 - Analyse et prospective financière (octobre 2006 – Bordeaux)
 - Finances et fiscalité de l'intercommunalité (octobre 2006 – Bordeaux)
 - Comptabilité M4 – principes de fonctionnement et réforme (décembre 2007)
 - PPP – Communauté Urbaine de Bordeaux
- ✓ France Télécom / CNFPT (à l'attention des agents de France Télécom en perspective de mobilité)
 - initiation aux finances publiques locales (4 journées) (depuis 2004)
- ✓ France Télécom / CPAG (IEP Toulouse)
 - métiers de la fonction publique territoriale (un dizaine de demies journées) (2005)
 - entraînement à l'entretien de recrutement (5 journées) (2005)
 - accompagnement d'un agent dans le domaine finances/ contrôle de gestion
- ✓ Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse - France Télécom (à l'attention des agents de France Télécom en perspective de mobilité)
 - initiation aux finances publiques locales (2008)



-III- Les principales publications des intervenants réguliers de Finances Territoriales (en + des références mentionnées ci avant)

Ouvrages :

- ✓ Dossier d'expert (édition la Lettre du cadre territorial)
 - Comment élaborer des stratégies financières concertées entre communes et EPCI (Juin 2005)
 - La prospective financière (septembre 2003)
- ✓ Classeur WEKA
 - Rédaction et actualisation de la rubrique : analyse des comptes (chapitre 7) (depuis juin 2008)
 - Optimisation de l'exécution des dépenses et des recettes (2009)
- ✓ Fiche Internet gestion et ressources des collectivités WEKA
 - Coordination globale de l'ouvrage
 - Rédaction des fiches relatives à la gestion de la dette et de la trésorerie

Localtis : site Internet de mairie Conseil et de la Caisse des Dépôts et Consignations (depuis 2009)

- ✓ Le rapport annuel sur la gestion des sociétés d'économie mixte (juin 2010)
- ✓ Le rapport annuel sur la gestion des services délégués (juin 2010)
- ✓ Les autres rapports annuels pour informer la population (juin 2010)
- ✓ Le rapport annuel de l'intercommunalité
- ✓ La réforme de la Taxe professionnelle
- ✓ Le débat d'Orientation budgétaire
- ✓ La clôture de l'exercice budgétaire
- ✓ La dotation nationale de péréquation
- ✓ Intercommunalité : les outils de la mutualisation des services
- ✓ FCTVA et plan de relance
- ✓ La révision des valeurs locatives
- ✓ Les études d'impact en matière de finances locales
- ✓ Le statut des élus locaux
- ✓ La rémunération au mérite
- ✓ La fiscalité des PPP
- ✓ Les prélèvements opérés sur la fiscalité de certaines communes
- ✓ La TP des éoliennes

La lettre du cadre territorial.

- ✓ Le fonctionnement des commissions intercommunales de la fiscalité directe locale
- ✓ La commune de Colomiers dépose les 1^{er} certificats blancs de Midi-Pyrénées
- ✓ Les comités consultatifs de règlement amiable des litiges
- ✓ Une prochaine modification de la réglementation de la défense incendie
- ✓ Loi de 2008 sur les Contrats de Partenariat : Amélioration technique ou nouvelle offensive idéologique
- ✓ Réforme de la taxe sur la publicité (1^{er} juin 2008)
- ✓ Loi de finances 2006 : les principales dispositions (15 octobre 2005)
- ✓ Fiscalité locale : hausse programmée en 2005 (1^{er} novembre 2004)
- ✓ Emprunts indexés sur le livret A (15 octobre 2004)
- ✓ Compte à terme rémunéré : comment l'ouvrir et le gérer (15 mars 2004)
- ✓ Transfert de la compétence voirie (décembre 2002)
- ✓ Gestion des déchets : 2002, une année charnière (1^{er} septembre 2002)
- ✓ Gestion de la trésorerie : pourquoi faire simple (15 mai 2002)
- ✓ Intercommunalité et contrôles de la CRC (décembre 2001)
- ✓ Les chasseurs de têtes
- ✓ Ligne de crédit : une mesure pénalisante (15 mai 2000)
- ✓ Ligne de crédit : maintenir la pression (1^{er} octobre 1999)
- ✓ Dossier M14 (février 1998)
- ✓ Comment se financer en dessous de marché monétaire (mai 1997)
- ✓ Fiscalité de France télécom : un cadeau empoisonné (lettre du cadre)
- ✓ Connexion informatique sécurisé au site Internet du trésor public (lettre du cadre)

Pouvoirs locaux.

- ✓ Développement durable : les modes de financement innovants (juin 2008)
- ✓ La territorialisation de la gestion publique (septembre 2008)

La gazette des communes.

- ✓ Les premiers actes du nouveau mandat (participation au cahier détaché du 31 mars 2008)
- ✓ L'abécédaire des compétences communales (participation au cahier détaché du 16 juin 2008)

La lettre du financier territorial

- ✓ Gestion du patrimoine : des nouvelles marges de manœuvre
- ✓ Financement des SDIS
- ✓ Impacts de la loi TEPA sur les collectivités territoriales
- ✓ Fonctionnement du comité de règlement amiable des litiges
- ✓ Commission consultative d'évaluation des normes : enjeux et problématiques
- ✓ Réforme des taxes sur la publicité : un dispositif complexe à optimiser (décembre 2008)
- ✓ Produit structuré : le coté obscur de la gestion de la dette
- ✓ Partenariat Public Privé : des méthodes pour évaluer l'intérêt de ces outils
- ✓ A nouveau mandat, nouveau projet de gestion financière (juin 2008)
- ✓ Optimisation du financement des déchets : les redevances (oct 2007)
- ✓ Gestion de la trésorerie : adapter sa stratégie çà la nouvelle donne (Avril 2007)
- ✓ Le bilan de mandat (2007)
- ✓ Financement par le livret A : vers la fin d'un modèle économique pertinent ? (2007)
- ✓ DGF des communautés A TPU: analyser la structure de la dgf pour en optimiser le rendement (décembre 2005)
- ✓ LOLF : une future application aux collectivités locales (septembre 2005)
- ✓ Gestion de la dette et de la trésorerie : un rapport annuel pour plus d'efficacité et de transparence (juillet 2005)
- ✓ Analyse financière : l'utilisation de la méthode des ratios (octobre 2004)
- ✓ Gestion de la compétence « élimination des déchets » (mars 2005)
- ✓ Les conséquences financières de l'assujettissement de FT à la TP (sept 2004)

Les fiches financières pratiques de la lettre du cadre territorial

- ✓ Gestion du patrimoine : des nouvelles marges de manœuvre
- ✓ Organisation de l'effort financier aux collectivités
- ✓ Loi de finances rectificative pour 2009 et initiale pour 2010 : des enjeux au delà de la réforme de la TP
- ✓ De l'évaluation de la qualité des services publics locaux
- ✓ PPP et garanties de l'Etat
- ✓ Dotation de développement urbain
- ✓ Dotation national de Péréquation
- ✓ Les comités consultatifs de règlement amiable des litiges
- ✓ Le fonctionnement de la dotation nationale de péréquation
- ✓ Les certificats blancs
- ✓ Les PPP
- ✓ Les taxes sur la publicité
- ✓ La commission consultative d'évaluation des normes
- ✓ Les quotas de CO²
- ✓ La Redevance spéciale (2008)
- ✓ La redevance incitative (2008)
- ✓ Mettre en place un paiement par Internet (2007)
- ✓ Emprunts indexés sur le livret A (2007)
- ✓ Evaluation de la performance comptable des collectivités locales (2006)
- ✓ Secteur public local : appliquer les principes de la lolf (octobre 2005)
- ✓ DGF des communautés à TPU : connaître les règles de garantie (octobre 2005)
- ✓ Gestion de la trésorerie : précisions juridiques et modernisation des outils (octobre 2004)
- ✓ Analyse financière : l'utilisation de la méthode des ratios (octobre 2004)
- ✓ Les relations de trésorerie état/collectivités locales (Avril 2004)
- ✓ Les partenariats Public/privé (Avril 2004)
- ✓ Pertes fiscales liées à la fiscalité de France Télécom
- ✓ Régime juridique des placements de la trésorerie des collectivités (août/sept 2003)
- ✓ La prospective financière (octobre 2003)
- ✓ Communauté rurale : manier la TPU avec précaution (15 mars 2003)
- ✓ du bon usage des produits structurés (janvier 2003)
- ✓ Intercommunalité à TPU : maintenir le levier fiscal (janvier 2003)
- ✓ Article 55 de la loi SRU : conséquences sur relations financières communes/EPCI (janvier 2003)
- ✓ Constats de conversion : résister à l'appel des sirènes
- ✓ Transparence de la gestion publique : les rapports annuels pour assurer l'information des élus et citoyens
- ✓ La DGF des communautés de communes (septembre 2001)

- ✓ Transparence de la gestion publique : les rapports annuels (avril 2002)
- ✓ Trésorerie et fonds de roulement (février 2002)
- ✓ Intercommunalité : le rapport annuel (octobre 2001)
- ✓ Transfert des biens et des emprunts (2001)
- ✓ Mise en place d'une TPU (consultable sur le site territorial.fr) (2000)
- ✓ Relation trésor public/collectivité (octobre 1999)
- ✓ Suivi de la dette et de la trésorerie : le rapport annuel (septembre 1998)
- ✓ Suivi de la conjoncture financière (juin 1998)
- ✓ Réguler la trésorerie en début d'exercice (avril 1998)
- ✓ Optimiser la gestion de la dette : mathématiques financières (mars/avril 1998)
- ✓ Les swaps (1&2) (décembre/janvier 1997)

☐ *La lettre de l'intercommunalité*

- ✓ Organisation territoriales quels niveaux de compétences
- ✓ Economies d'énergie : la méthode de la ville de Colomiers
- ✓ La gestion des impayés
- ✓ La taxe sur les pylônes
- ✓ Fiscalité : attention aux dates (mai 2008)
- ✓ Economies d'énergie : une nouvelle ressource (avril 2008)
- ✓ Redevances spéciales, optimiser la ressource (novembre 2007)
- ✓ Déchets : chères colonnes (Aout/sept 2007)
- ✓ Compétence voirie : des opérations complexes (mai 2007)
- ✓ Agrégation territorialisée : un nouvel impératif pour une Gestion publique optimisée (2006)
- ✓ Les opérations comptables complexes pour gérer la voirie (2006)
- ✓ Réforme du plafonnement de la TP : attention à « l'effet cloche » (mars 2006)
- ✓ Les fonds de concours (décembre 2004)
- ✓ La rentrée financière (novembre 2004)
- ✓ Décentralisation et finances : assouplir pour mieux gérer (novembre 2004)

- ✓ Les contrats d'agglomération
- ✓ La stratégie financière des EPCI à TPU (dec/ janvier 2004)

☐ *Technicité*

- ✓ Propreté urbaine : quoi de neuf dans nos villes
- ✓ Fonctionnement du comité de règlement amiable des litiges
- ✓ La commission consultative d'évaluation des normes
- ✓ Les taxes sur la publicité
- ✓ Réglementation sur la défense incendie
- ✓ Collecte des déchets : de nouvelles recommandations de la CRAM
- ✓ La territorialisation de la gestion des services publics (mai 2008)
- ✓ Le statut des contrôleurs territoriaux
- ✓ Collecte des DASRI (sept 2007)
- ✓ Grippe aviaire : se préparer à une éventuelle pandémie (sept 2007)
- ✓ Conteneurs enterrés : pour une collecte plus efficace (Mars 2007)

☐ *Réseau idéal : fiche technique*

- ✓ Prospective et stratégie financière (2009)

☐ *Edition : la vie Communale*

- ✓ Modernisation des modes de paiement des collectivités locales :
 L'expérimentation du prélèvement automatique (Septembre 2005)
- ✓ Contrats bancaires et code des marchés publics : un nouveau rebondissement

☐ *Autres supports* (bfinance.fr/secteur local)

- ✓ Communautés d'agglomération : l'émergence d'un pouvoir financier (bfinance.fr/secteur local)
- ✓ La fin du crédit immédiat pour les lignes de crédit (bfinance.fr/secteur local)
- ✓ Rédaction de la lettre bi mensuelle du site <http://finances-territoriales.over-blog.com/>